

ESSAI

Éloge impertinent de l'inégalité



JEAN-PHILIPPE DELSOL* • Août 2020

Résumé

- Le thème de l'égalité est devenu la mesure de toute chose. Elle est l'obsession du monde. Les libéraux s'engagent pour une égalité en droit et non pour une égalité de résultats. Car cette dernière est un reniement de ce que nous sommes. L'égalité illimitée n'est jamais qu'une chimère contre la nature des hommes qui sont dissemblables par naissance et fructifient de leur diversité.
- L'égalité et la liberté ont partie liée car il ne saurait y avoir de vraie liberté pour tous sans que chacun dispose des mêmes droits et soit soumis aux mêmes devoirs, le cas échéant différenciés en fonction des charges, fonctions et responsabilités assumées. Mais cette liberté salvatrice est aussi gage de différence d'expression et de réalisation qui recrée une inégalité de situation. Cette liberté offre aussi les moyens de compenser les efforts et charges supportés par chacun, de les rétribuer à leur mesure, inégale.
- Au nom de l'égalité des chances, ont été imaginées les politiques de discrimination positive donnant plus de droits à certaines minorités raciales ou sexuelles ou à certaines catégories plus pauvres de façon à imposer l'égalité. Il ne s'agit pourtant jamais que d'une égalité factice, artificielle et dès lors méprisée. Ceux qui bénéficient de quotas, de fausses notes dans une compétition biaisée en leur faveur ne seront pas pour autant au niveau dans la vraie vie et pourront en souffrir plus encore que s'ils avaient peiné pour gagner leur place comme tout le monde.
- Car ce que les hommes partagent encore le plus également est la responsabilité d'eux-mêmes qu'ils peuvent exercer au moyen de leur liberté. L'égalité des chances considérée comme le « droit à » quelque chose ne peut légitimement bénéficier qu'à ceux qui n'ont pas la capacité d'obtenir par eux-mêmes de quoi répondre à leurs besoins essentiels.

* L'auteur est avocat fiscaliste et administrateur de l'Institut de Recherches Économiques et Fiscales (IREF).

Désormais, l'égalité est devenue la mesure de toute chose. Elle est l'obsession du monde, non plus seulement, légitimement, comme une égalité en droit, mais comme une égalité d'accès, de tous à tout, puis de situation matérielle autant qu'intellectuelle, comme un reniement de ce que nous sommes. Elle est devenue le sésame des politiques tandis que l'inégalité est le bouc émissaire de tous nos maux et parfois un gros mot jeté en outrage à ses adversaires. Elle est sanctifiée, adulée, intouchable. Elle est considérée comme la référence suprême de toute loi, de tout débat, de toute vertu. L'inégalité serait la cause de tout : la dissension sociale, la hausse de l'insécurité, la mauvaise santé, l'obésité, les grossesses adolescentes, la corruption des élections, la décroissance ou la mauvaise croissance. Une rationalité incertaine et la confusion des causes et des conséquences aboutissent à ce méli-mélo qui compose un ersatz de discours où la démagogie l'emporte souvent sur l'intelligence. Mais rien n'y fait, l'insatiable égalité couche tout sur son chemin tant il est facile de dénoncer ce qui distingue et d'alimenter l'envie et les jalousies ordinaires. Tocqueville annonçait déjà cette hargne des égalitaristes : « Ils n'ont pas seulement la haine de certains privilèges, la diversité même leur est odieuse : ils adoreraient l'égalité jusque dans la servitude. Ce qui les gêne dans leurs desseins n'est bon qu'à briser. Les contrats leur inspirent peu de respect ; les droits privés, nuls égards ; ou plutôt il n'y a déjà plus à leurs yeux, à bien parler, de droits privés, mais seulement une utilité publique. Ce sont pourtant, en général, des hommes de mœurs douces et tranquilles, des gens de bien, d'honnêtes magistrats, d'habiles administrateurs ; mais le génie particulier à leur œuvre les entraîne ».

L'égalité illimitée n'est jamais qu'une chimère contre la nature des hommes qui sont dissemblables par naissance et fructifient de leur diversité. Les hommes sont différents et donc inégaux dans l'usage de leur liberté qui les conduit à travailler plus ou moins, à innover ou non, à épargner ou dilapider, à s'activer pour fonder des entreprises ou des cités ou à les saper sans merci et parfois sans raison autre que la bêtise ou la cupidité. L'altérité de chacun établit par elle-même des inégalités si naturelles et consubstantielles à l'être que les combattre tend à le détruire, à anéantir l'humanité de la personne. C'est l'image de la tour de Babel, le lieu de la confusion en hébreu, qui voulait rivaliser avec les cieux mais dont Yahvé empêcha le projet en brouillant les langues et en dispersant ses peuples, en rendant inégaux ceux qui pensaient pouvoir être tous semblables au Très-Haut. La construction de cette tour jusqu'au ciel est le signe de l'orgueil des hommes et surtout des plus forts qui voulaient, dit la Bible, se faire un nom et dominer en imposant une langue unique. Mais le message divin est que les hommes sont faits pour la diversité qui s'enrichit de leurs échanges.

D'ailleurs, l'inégalité n'empêche pas l'harmonie. Mieux même, elle la permet tant il faut de pluralité et de bigarrure pour la créer au lieu que l'uniformité de l'égalité ouvre à des déserts de conformité sans relief ni couleur.

L'égalité peut être consacrée au rang de vertu quand elle n'est qu'un état et un attribut de la justice. Sa tragédie est que très nombreux sont ceux qui la sanctifient à tort, quand personne ne l'a jamais réalisée. Tous en rêvent et tous les efforts pour la faire advenir tournent au cauchemar dans les mines de sel de Sibérie, les prisons

cubaines ou les camps chinois. La tragédie de l'égalité est aussi que l'inégalité est naturelle et nécessaire à l'épanouissement de chacun autant qu'au développement de la société, et qu'elle est néanmoins souvent incomprise et parfois intolérable. Égalité et inégalités naviguent souvent dans les eaux troubles des paradoxes. C'est le dévoiement de l'égalité qui oblige à faire l'éloge de l'inégalité avec la mesure qui y sied.

L'égalité meurtrière

Car l'égalité ne pourrait résulter et accoucher tout à la fois, si tant est qu'elle puisse advenir, que d'une société entièrement contrainte et figée. Eu égard à la variété du genre humain, l'égalité ne serait obtenue que par une lutte incessante contre les comportements déviants. Pour éviter ces inévitables distorsions, il faudrait donc un gendarme derrière chacun. Mais à la fin et comme le demandait déjà Juvénal au premier siècle après J.-C., qui alors gardera les gardiens ? L'égalité ne supporterait pas le progrès car celui-ci implique nécessairement que certains profitent, et devancent les autres pour s'aventurer sur des chemins encore inconnus, à l'encontre de l'égalité.

L'égalité exigerait une autorité inconditionnelle sur tous pour dire ce qui doit revenir à chacun. Dès lors seulement que les prix des produits ou les rémunérations du travail ne seraient plus déterminés, plus ou moins, par l'offre et la demande du marché, créateur d'inégalité, il faudrait donc que quelqu'un en décide, ou quelque comité planificateur dont chacun peut imaginer l'immense pouvoir qu'il aurait et les pressions dont il ferait l'objet. La règle qui devrait définir la part attribuée à chacun serait arbitraire, et à n'en pas douter, s'écarterait bien souvent de la justice et serait potentiellement source d'une complaisance plus ou moins librement et honnêtement obtenue.

Les égalitaristes ont compris que les plans quinquennaux et les goulags ne sont pas efficaces et ils préfèrent désormais procéder par petites touches successives : ils rendent insensible la société au poison de leur conformisme et ils imaginent que chacun peut devenir le gardien de tous les autres au nom de la transparence dont l'exigence est devenue le leitmotiv des sociétés modernes, avides de voyeurisme, comme un aboutissement de cette soif d'égalité qui la suscite et qu'elle entretient. Cette transparence excite la jalousie ou le mépris, selon les cas, du regard sur l'autre qu'elle dénude et elle appelle pour s'en sauver à l'uniformité qui aplanit la vision du monde dans la médiocrité. La société de transparence, dit Byung-Chul Han, est « un enfer de l'identique ». Elle refuse que l'être dispose d'une sphère qui lui soit propre et ainsi elle attende au domaine de l'intime. En ce sens dit-il encore : « La transparence est une contre-figure de la transcendance ».

Une libre égalité crée de l'inégalité

La première égalité est la liberté. L'égalité et la liberté ont partie liée car il ne saurait y avoir de vraie liberté pour tous sans que chacun dispose des mêmes droits et soit soumis aux mêmes devoirs, le cas échéant différenciés en fonction des charges, fonctions et responsabilités assumées. Mais cette liberté salvatrice est aussi gage de différence d'expression et de réalisation qui recrée une inégalité de situation.

Cette liberté offre aussi les moyens de compenser les efforts et charges supportés par chacun, de les rétribuer à leur mesure, inégale. Ainsi, elle rééquilibre les situations, les proportionne au labeur de chacun et par là, les égalise. Tandis que l'un préfère travailler moins et gagner moins, il faut bien que l'autre qui accepte de passer plus de temps à l'usine reçoive une rémunération plus généreuse. À égalité de compétence et de qualité de service, « si tous deux recevaient une même somme d'argent, note Milton Friedman, leurs revenus, au sens le plus fondamental, seraient inégaux. De même, l'égalité de traitement exige qu'un individu soit plus payé pour un travail sale que pour un travail plaisant et satisfaisant. Dans le jargon des économistes, il s'agit de « différences égalisatrices » qui sont nécessaires pour rendre identique la totalité des avantages nets, pécuniaires et non pécuniaires ».

Le paradoxe de la liberté est ainsi qu'elle produit de l'égalité capable de générer, presque nécessairement, de l'inégalité en même temps que de la valeur ajoutée. Dans le monde concret de la vie des hommes, le meilleur exemple vivant de cette relation paradoxale est celui de l'échange de produits et services que les individus pratiquent entre eux depuis des temps immémoriaux et qui a façonné leur histoire et fait grandir leurs civilisations. Ce commerce permet que ceux qui offrent librement sur le marché des produits ou services répondant aux attentes des consommateurs puissent en être récompensés de façon à inciter toujours plus de nouveaux créateurs de produits ou services à innover, créer de la valeur utile, abonder le marché. Mais nécessairement, dans cette circulation incessante et réciproque, la liberté à l'œuvre sécrète des doses d'inégalité ou d'égalité imprévisibles.

Chacun apporte sur le marché ses produits à vendre en échange d'un prix que le vendeur et l'acquéreur acceptent comme le juste prix de la transaction et donc comme un échange égal. Dans la chaîne de production et d'échange qui précède l'offre aux consommateurs de produits finaux, une série d'échanges égaux – puisque chaque partie considère nécessairement recevoir la contrepartie attendue à défaut de laquelle elle ne contracterait pas – intervient à partir desquels chacun essaie d'ajouter de la valeur à sa contrepartie. Le savoir-faire, le talent, l'ingéniosité se combinent pour créer de l'inégalité à partir de l'égalité de l'échange. Dans la valeur d'une montre, il y a plus que la valeur additionnée de toutes les petites pièces de métal qui la composent. Celui qui parvient à en faire un objet utile, de qualité et peut-être de valeur, en tirera un prix intégrant une plus-value. La production de chaque objet, la conception de chaque modèle exige non seulement du travail, mais de l'intelligence, du savoir-faire, de la créativité ; elle relève d'un projet qui suppose aussi un pari, risqué, dont la récompense n'est pas induite lorsqu'elle n'est pas fondée sur la fraude ou la tromperie du consommateur. C'est dans cette liberté de l'échange des consentements entre vendeurs et acheteurs que va s'établir la part revenant à chacun, toujours égale et toujours productive d'inégalité, sans que jamais la part de chacun puisse être fixée à l'avance. Cet aléa est hors du contrôle des planificateurs. Il est propre à l'action des hommes et à leurs comportements imprévisibles et incertains. Il alimente le moteur du progrès en même temps que l'inégalité. Pour éviter celle-ci, aurait-il fallu empêcher Steve Jobs de produire un ordinateur dans son garage ? Et si on lui avait dit qu'il

pouvait le faire et vendre sa production mais qu'il n'en retirerait pas de profits, aurait-il poursuivi son travail ?

Le progrès, facteur d'égalité

L'échange permet ainsi le progrès pour autant qu'il soit libre et que la propriété soit garantie, car il faut pouvoir posséder ce qu'on offre pour que la transaction se fasse. Quand ces conditions sont réunies, le monde prospère comme il l'a fait depuis que le commerce s'est ouvert et a permis de doter chaque peuple du progrès des autres et que tous puissent faire négoce de leurs richesses. Ce mouvement a eu ses hauts et ses bas bien sûr, ses déconvenues et ses trahisons. L'inégalité s'est accrue en certaines périodes au profit des plus hardis, en avant du progrès qu'ils suscitaient, mais la pauvreté s'est résorbée dans le long terme à proportion de cette liberté du commerce et de l'industrie et du respect des règles élémentaires d'honnêteté que la morale commune commande et que le droit doit imposer. C'est l'effort considérable du monde depuis la dernière guerre mondiale et la chute du Mur pour supprimer des barrières tarifaires et l'abaissement non moins important des frais de communication et de transport qui ont permis de réduire partout la pauvreté.

Si la croissance retrouvait ses niveaux des années 1960, soit de cinq à six pour cent par an, la richesse serait plus aisément redistribuée au profit de tous. Pour cela il faut, corrélativement, d'une part plus d'État de droit et moins d'économie administrée, et d'autre part plus de liberté et d'initiative. La croissance ne peut être que le fait des individus, elle relève de leur responsabilité plus que de l'action publique sinon pour celle-ci à assurer pleinement son rôle de gardien de la sécurité et de la liberté de ses ressortissants autant que du respect mutuel de leurs relations et de leurs engagements.

C'est en effet ce qu'observe Angus Deaton, prix Nobel d'économie 2015, dans les pays peu développés. La pauvreté y est bien souvent le fait de mauvaises institutions, de gouvernements et d'administrations corrompues et de politiques étrangères qui font perdurer des systèmes détestables. Car quand le monde développé donne de l'argent aux pays pauvres, cette manne reste souvent dans les mains de pseudo-élites défaillantes et malhonnêtes, et ne sert qu'à perpétuer la misère dans le pays concerné.

Attribuez une somme d'argent à plusieurs personnes, l'une la consommera tandis que l'autre la capitalisera. Ce pourquoi les pourfendeurs de l'inégalité n'ont de cesse d'abolir la propriété qui est le fruit de l'activité naturelle de l'homme et l'obstacle à l'égalité. La liberté d'enrichissement laissée aux plus hardis et aux plus avisés conduit bien entendu à une certaine inégalité propre à la diversité des comportements humains. Donnez un pain et deux pommes chaque matin à trois jeunes sans le sou. Le premier s'en contentera pour sa journée, le deuxième les mangera dès le matin et ira crier famine dès l'heure de déjeuner, un troisième prendra sur lui de ne manger qu'une pomme par jour et vendra l'autre à celui qui a mangé les deux le matin peut-être, pour accumuler jour après jour une petite fortune et devenir bientôt un vilain riche, capable d'embaucher les deux premiers pour développer son commerce de pommes.

En acceptant des privations pour tenter de s'enrichir, le troisième entraîne la « corde » vers l'emploi. C'est la théorie du ruissellement selon laquelle la création de richesse profite à tous, différemment. Malgré les dénégations horrifiées d'une pensée politiquement correcte, elle permet, mieux que toute autre démarche, de réduire la pauvreté. À condition bien sûr que l'État ne décourage pas ces initiatives en captant par exemple la plus grande partie du profit du vendeur de pommes ou en lui imposant tant de contraintes étranges et stupides qu'il renonce à son commerce. Certes notre vendeur de pommes gagnera plus que les deux autres qui auront trouvé un petit boulot chez lui. Mais n'est-il pas préférable que les dix pour cent les plus pauvres gagnent 2000 euros par mois et les dix pour cent les plus riches 8000 euros par mois, plutôt que respectivement 1500 euros et 3000 euros ?

Des vertus de l'égalité de droits

C'est non seulement une égalité de droits qui est souhaitable, même si elle est primordiale, mais une égalité distinctive, prenant en compte les situations individuelles et leur environnement, qui confine parfois à une forme d'équité pour modérer la loi et le règlement en fonction de l'humanité que requiert toute justice. Il conviendrait encore de respecter une sorte d'égalité distributive, au sens où les anciens parlaient de justice distributive, c'est-à-dire proportionnelle aux aptitudes de chacun. Il s'agirait d'une égalité géométrique par opposé à l'égalité mathématique qui prévaut dans les échanges. Cette égalité distributive serait chargée de droits autant que de devoirs car celui qui « peut », qui exerce un pouvoir à la mesure de ses capacités, a aussi le devoir de bien l'assumer, de manière équitable, intelligente, avec la sagacité qu'exige toute responsabilité. La justice a été indûment assimilée à l'égalité quantitative alors qu'elle répond à un besoin d'égalité qualitative. Dans son devoir de rendre à chacun ce qui doit lui revenir, il ne s'agit pas seulement de veiller à l'équilibre des transactions ou des fonctions, mais aussi que chaque personne soit traitée dignement.

Les hommes ont leur humanité en partage commun. Ils ont tous droit à la même liberté sous réserve d'en faire usage dans le respect des autres. Chacun naît libre et inégal, inégal parce que libre et imparfait. Les hommes sont inégaux parce que chacun peut user de sa liberté différemment. Mais ils sont libres d'abord. Ils ne le sont pourtant pas tous également en fait parce que sur les uns pèsent des contraintes, des charges, des handicaps dont d'autres sont préservés. Ils doivent l'être en droit, mais cela ne suffit pas au respect de l'humanité de ceux qui n'ont pas encore la capacité de discerner par eux-mêmes ou de ceux qui ont été atteints dans leur intégrité physique ou mentale au point d'en avoir perdu leur autonomie malgré eux. Au-delà de l'égalité en droit, il paraît souhaitable que les uns et les autres bénéficient, selon leur état, d'une attention et le cas échéant d'un secours de la communauté des hommes libres. La justice a prioritairement pour fonction de rendre à chacun le sien, mais le droit contemporain fait valoir à juste titre que chaque être humain a, en tant que tel, un droit à l'existence, un droit à être secouru dans certaines circonstances. Ce sont les cas rares où des droits-créances se justifient, des droits sur les autres, sur la communauté, pour autant que le créancier soit réellement et malgré lui empêché de se secourir lui-même et qu'il n'abuse pas de ses débiteurs. C'est ce que traduit l'égalité des chances offerte

à ceux qui ont moins de moyens, comme une opportunité d'accéder au niveau des autres.

Les risques de l'égalité des chances

À généraliser l'égalité des chances, elle deviendrait bientôt la version moderne et modérée de l'égalité des conditions, sous une forme respectable, tout en portant en germe tous les dangers de l'égalitarisme niveleur. Car pour assurer une totale égalité des chances de tous à chaque instant, il faudrait nécessairement, sans y prêter attention peut-être, l'avènement d'un État omnipotent, intervenant sans cesse dans la vie de chacun. Il ne serait pas admis que ceux auxquels était due leur chance n'obtiennent pas un revenu et un patrimoine équivalents à ceux des autres. Si certaines différences étaient admises, il serait demandé qu'elles soient régulées, mais qui déciderait, s'il y a lieu, du niveau acceptable de différence ? L'État n'aurait de cesse de chercher à redresser des situations d'inégalité naturelle sans d'ailleurs y réussir sauf à empêcher certains de bénéficier des opportunités qui se présentent à eux de façon à rétablir une égalité par le bas au profit des autres. L'égalité des chances est sans bornes.

Car ce que les hommes partagent encore le plus également est la responsabilité d'eux-mêmes qu'ils peuvent exercer au moyen de leur liberté. L'égalité des chances considérée comme le « droit à » quelque chose ne peut légitimement bénéficier qu'à ceux qui, eu égard à leur âge, à leur état physique ou mental ou encore plus exceptionnellement à un empêchement économique ou social avéré, n'ont pas la capacité d'obtenir par eux-mêmes de quoi répondre à leurs besoins essentiels. Mais au-delà, quand l'égalité des chances se veut un instrument d'égalisation de tout pour tous, elle détruit la responsabilité individuelle qui est le ferment des sociétés humaines et le constituant de notre humanité. Au-delà, seule l'égalité des droits comme « droits de » faire ou « de » s'exprimer peut permettre l'équilibre entre égalité et liberté par lequel se façonne le destin humain dans l'engagement de chacun, selon sa capacité.

Au nom de l'égalité des chances, ont été imaginées les politiques de discrimination positive donnant plus de droits à certaines minorités raciales ou sexuelles ou à certaines catégories plus pauvres de façon à imposer l'égalité. Il ne s'agit pourtant jamais que d'une égalité factice, artificielle et dès lors méprisée. Ceux qui bénéficient de quotas, de fausses notes dans une compétition biaisée en leur faveur, pour entrer à l'Université par exemple ou pour en sortir, ne seront pas pour autant au niveau dans la vraie vie et pourront en souffrir plus encore que s'ils avaient peiné pour gagner leur place comme tout le monde.

L'égalité d'espérance

L'homme est un être inaccompli. Sa nature est éternellement tendue vers un achèvement qu'elle n'atteint jamais parce qu'elle ne le connaît même pas, ou pas complètement. L'homme est un chercheur en quête de sens et de bonheur. Il est capable de percevoir peu à peu la beauté du monde, et le juste, et le bien, mais il ne lève jamais qu'un coin du voile. Il est entravé d'incomplétude marquée d'angoisse et de déception autant que de passion et d'amour. Sa finitude n'est jamais close et il cherche

toujours à en repousser les limites. Et en même temps, il sait que son appréhension du monde est bornée par l'inconnu de son origine et de son devenir, de son devoir-être dont il poursuit la trace et scrute la lumière. Nous sommes tous égaux dans les abîmes de nos ignorances et tous différents dans nos attitudes pour y faire face. Cette attente et cette angoisse nées de nos différences et de nos insuffisances sont pourtant en même temps le moyen de parfaire notre être comme ne le feraient jamais l'uniformité et la conformité des uns aux autres. L'amour lui-même ne se façonne pas d'égalité. Il est plutôt tout entier en tension constante entre les deux polarités que constituent l'homme et la femme et qui se complètent et se répondent l'une à l'autre, qui se construisent et se grandissent l'une par l'autre.

L'individu se construit dans la tension vers l'accomplissement de son être toujours inachevé. Le nier, c'est nier l'homme. Cette tension, toute de sentiment d'insuffisance et de désir d'élévation est ce que partage l'humanité en quête de son humanité, et c'est ce qui rapproche les hommes dans leur finalité et les sépare en même temps dans les voies qu'ils ouvrent ou suivent pour y parvenir. Cette commune misère de l'être insatisfait et cette commune étincelle d'espérance font la condition humaine égale pour tous. Mais cette égalité d'être ne peut en aucun cas se traduire par une égale condition matérielle ou intellectuelle car par essence chacun est un « autre », sinon il ne serait pas homme. La poursuite de sa propre finalité ne peut relever que de sa liberté d'être. L'égalité se mérite, elle se gagne plus qu'elle n'est donnée par d'autres. Elle n'est pas statique, elle n'est pas quantitative, elle n'est jamais acquise. Elle se mesure par la capacité de chacun à avancer dignement, à marcher à son pas qui n'est pas celui de l'autre.



Impressum

Institut Libéral
Boulevard de Grancy 19
1006 Lausanne, Suisse
Tel.: +41 (0)21 510 32 00
liberal@libinst.ch

Les publications de l'Institut Libéral se trouvent sur www.institutliberal.ch.

Disclaimer

L'Institut Libéral ne prend aucune position institutionnelle. Toutes les publications et communications de l'Institut contribuent à l'information et au débat. Elles reflètent les opinions de leurs auteurs et ne correspondent pas nécessairement à l'avis du Comité, du Conseil de fondation ou du Conseil académique de l'Institut.

Cette publication peut être citée avec indication de la source. Copyright 2020, Institut Libéral.